

RÉSUMÉ DES CONDITIONS DE LA CARTE DE CRÉDIT (encadré informatif)

| | | | |
|---|---|---|--|
| Taux d'intérêt annuels | Taux d'intérêt réguliers : | | |
| | Cartes | Achats | Avances de fonds et transferts de solde |
| | macrédit, Allure, Édition, MC1, ECHO Remises, Escapade, Or Ovation, Platine, World et World Elite | 20,99 % | 22,49 % |
| | Syncro | Taux de base + 4 % (taux minimum : 8,9 %) | Taux de base + 8 % (taux minimum : 12,9 %) |
| | Le taux de base est le taux d'intérêt annuel annoncé publiquement de temps à autre comme taux de référence servant à établir les taux d'intérêt sur les prêts à demande en dollars canadiens consentis par la Banque au Canada. Ils peuvent être consultés au www.bnc.ca . Les taux minimums sont les taux d'intérêt en vigueur en date du 28 mai 2022 . | | |
| | Taux d'intérêts réduits : | | |
| | Cartes | Achats | Avances de fonds et transferts de solde |
| | Allure, Édition | 14,5 % | 14,5 % |
| | Les transactions portées au compte portent intérêt au taux d'intérêt annuel. Les taux réguliers sont en vigueur à compter de l'émission de la carte, à moins qu'un taux promotionnel ou réduit s'applique. | | |
| | Taux d'intérêt majorés : | | |
| Cartes | Achats | Avances de fonds et transferts de solde | |
| macrédit, Allure, Édition, MC1, ECHO Remises, Escapade, Or Ovation, Platine, World et World Elite | 25,99 % | 27,49 % | |
| Syncro | Les taux majorés correspondent au taux d'intérêt en vigueur au moment du 2^e défaut, augmentés de 9,00 % . | | |
| Les taux d'intérêt augmentent aux taux majorés si un paiement minimum n'est pas fait à la date d'échéance 2 fois sur une durée de 12 mois . L'augmentation prend effet au début de la 3^e période de relevé suivant celle faisant l'objet du 2^e défaut de paiement. Les taux majorés s'appliquent au solde du compte tant que les paiements minimums ne sont pas faits à la date d'échéance pendant 9 mois consécutifs. Par la suite, les taux d'intérêt réguliers s'appliquent même si un taux promotionnel ou réduit s'appliquait avant l'augmentation aux taux majorés. Tout défaut de paiement est pris en considération. Un défaut qui a déjà entraîné une augmentation de vos taux peut donc être considéré 2 fois si un autre défaut de paiement survient dans les 12 prochains mois. | | | |
| Période sans intérêts (délai de grâce) | Achats | | |
| | Il y a un délai de grâce d'au moins 21 jours suivant la fin de chaque période de relevé pour le remboursement des achats faits pendant cette période. La fin du délai de grâce correspond à la date d'échéance indiquée dans chaque relevé. Si la totalité des achats sont remboursés avant cette date, il n'y a pas d'intérêt à payer. Si les achats ne sont pas remboursés en totalité avant la date d'échéance, les intérêts sur ces achats seront portés au prochain relevé. Les intérêts sur les achats commencent à courir à partir de la date de leur inscription au relevé. | | |
| Paiement minimum | Avances de fonds et transferts de solde | | |
| | Il n'y a pas de délai de grâce sur les avances de fonds et les transferts de solde. Les intérêts commencent à courir le jour où la transaction est faite. | | |
| Transactions en devises étrangères | Pour les résidents de la province de Québec, le paiement minimum correspond à 5 % du solde du compte. Pour les résidents d'une autre province que le Québec ou dans un territoire, le paiement minimum correspond à 2,5 % du solde du compte. Conditions particulières au paiement minimum : - S'il y a des paiements en retard, ils s'ajoutent au montant du paiement minimum. - Si le calcul du paiement minimum représente moins de 10 \$, le paiement minimum sur le relevé sera de 10 \$. - Si le solde total de votre compte est de moins de 10 \$, le solde total représente le paiement minimum. | | |
| | Une transaction faite en devises étrangères apparaîtra sur le relevé en dollars canadiens. Pour convertir le montant d'une transaction en devises étrangères en dollars canadiens, le taux de change quotidien de Mastercard est utilisé. La conversion a lieu à la date à laquelle la transaction est faite ou au plus tard à la date à laquelle la transaction est inscrite au compte. Ensuite, des frais de conversion de 2,5 % sont appliqués sur le montant converti en dollars canadiens. Une transaction inclut un débit ou un crédit porté au compte. Le taux de change applicable pourrait donc être différent en fonction de la date et l'heure à laquelle la transaction a été effectuée. | | |

| Frais annuels | Cartes | | Carte principale | Carte additionnelle |
|---|---|----------|---|---------------------|
| | macrédit, MC1, Édition et Allure avec remise en argent, taux régulier | | 0,00 \$ | 0,00 \$ |
| | ECHO remises, Édition et Allure avec remise en argent, taux réduit | | 30,00 \$ | 0,00 \$ |
| | Escapade, Édition et Allure avec Plan récompenses À la carte, taux régulier | | 30,00 \$ | 0,00 \$ |
| | Édition et Allure avec Plan récompenses À la carte, taux réduit | | 60,00 \$ | 0,00 \$ |
| | Syncro | | 35,00 \$ | 0,00 \$ |
| | Or Ovation | | 115,00 \$ | 35,00 \$ |
| | Platine | | 89,00 \$ | 35,00 \$ |
| | World | | 115,00 \$ | 35,00 \$ |
| | World Elite | | 150,00 \$ | 50,00 \$ |
| | Les frais annuels seront portés au 2^e relevé suivant l'émission de la carte, que la carte soit activée ou non. Par la suite, une fois par an à la date d'anniversaire du 2^e relevé. | | | |
| Autres frais | Frais de dépassement de limite : | | | |
| | - Résidents d'une province autre que le Québec ou d'un territoire | 29,00 \$ | (facturés une fois par période de relevé, lorsque le solde dépasse la limite à la date du relevé) (1) | |
| | - Résidents du Québec | 0,00 \$ | | |
| (1) Ne s'applique pas à la carte World Elite. | | | | |

Demande de carte additionnelle sur compte existant

Correspondance : F A

En lettres moulées et à l'encre noire svp

Numéro de carte Banque Nationale existante du titulaire principal : 5 2 5 8

1. Renseignements personnels du titulaire principal

Tous les champs sont obligatoires sauf indication contraire

| | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> M. Prénom et nom | Date de naissance | Numéro d'assurance sociale ² (facultatif) |
| <input type="checkbox"/> Mlle | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Mme | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Numéro de téléphone à domicile | Le compte téléphonique est au nom du : | Occupation |
| <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> Titulaire principal <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : | <input type="text"/> |
| Adresse (Numéro civique et rue) | App. Ville | Province |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | Code postal |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

2. Renseignements personnels de l'utilisateur autorisé

| | |
|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> M. Prénom et nom | Date de naissance |
| <input type="checkbox"/> Mlle | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Mme | <input type="text"/> |
| Adresse (Numéro civique et rue) | Province |
| <input type="text"/> | Code postal |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Lien avec le titulaire | Numéro de téléphone à domicile |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| | Numéro de téléphone (travail/autre) |
| | <input type="text"/> |

3. Assurance paiement carte de crédit

Pour adhérer à l'Assurance paiement carte de crédit et protéger le solde de ma carte de crédit, je dois remplir le formulaire d'adhésion aux pages 4 et 5.

4. Transfert de solde

Je demande que le solde des cartes de crédit dont le numéro apparaît ci-dessous soit transféré à mon compte de carte de crédit de la Banque Nationale.³
Seules les cartes de crédit non émises par la Banque Nationale sont visées par cette section. Chaque montant indiqué ci-dessous ne peut être inférieur à 250 \$.

| | | | |
|----------------------|----------------------|----|----------------------|
| Nom de l'émetteur | Montant | \$ | Numéro de la carte |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| Nom de l'émetteur | Montant | \$ | Numéro de la carte |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | | <input type="text"/> |

5. Important • Signature obligatoire

En signant cette demande, je confirme que :

- Je demande l'émission d'une carte de crédit au nom de l'utilisateur autorisé identifié à la section 2.
- J'ai pris connaissance des différentes cartes de crédit disponibles. J'ai été informé des différents taux, frais, avantages, programmes de fidélisation et protections offertes. J'ai choisi la carte qui répond le mieux à ma situation et à mes besoins financiers.
- Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales, l'encadré sur la collecte, l'utilisation et la communication de mes renseignements personnels et la politique de protection des renseignements personnels de la Banque.
- J'autorise la Banque à faire des enquêtes sur ma solvabilité auprès des agences de renseignements et d'évaluation du crédit lorsque requis.
- **Je comprends que les marchands peuvent encourir des frais d'acceptation plus élevés pour les cartes World et World Elite.**

Signature du titulaire principal Date

Réservé à la Banque :

Numéro d'employé: Nom du conseiller: Transit: Numéro client FCC:

Cette demande peut être transmise à l'adresse suivante : Service des cartes, 600, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1569-1, Montréal (Québec) H3B 9Z9.

1. Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque.
2. La divulgation du numéro d'assurance sociale est facultative. Voir l'usage que la Banque peut en faire à la rubrique « Collecte, utilisation et communication de mes renseignements personnels » à la page suivante.
3. Les transferts de solde sont traités en avances de fonds et sont assujettis au contrat de carte de crédit. Entre autres, les intérêts sur le montant des avances de fonds commencent à courir à partir de la date de l'avance de fonds, jusqu'à la réception du paiement complet. La Banque se réserve le droit de refuser tout transfert de solde.

COLLECTE, UTILISATION ET COMMUNICATION DE MES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Banque et ses filiales recueillent, utilisent et communiquent mes renseignements personnels notamment pour :

- vérifier mon identité et ma solvabilité
- me fournir les produits et services demandés et administrer mon compte
- comprendre mes besoins financiers, déterminer les produits et services qui me conviennent, et améliorer mes interactions avec la Banque, sauf si je refuse
- prévenir la fraude, gérer les risques et se conformer aux lois
- permettre à la Banque d'améliorer et développer ses produits et services et mieux connaître ses clients
- permettre à la Banque de présenter ses offres et communications promotionnelles ou celles de ses partenaires d'affaires, sauf si je refuse
- toute autre fin prévue dans la *Politique de protection des renseignements personnels* de la Banque disponible sur le bnc.ca.

Mes renseignements personnels seront conservés par la Banque et ses filiales pour une durée raisonnable à la suite de la fin de la relation d'affaires pour respecter leurs obligations légales.

La politique mentionne, entre autres :

- quels renseignements la Banque recueille, à qui elle les communique et comment ils sont utilisés et conservés
- quels sont mes options et mes droits
- comment gérer mes consentements

Pour toute question, je peux communiquer avec ma succursale ou avec le chef de la protection des renseignements personnels et de la vie privée à confidentialité@bnc.ca.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Responsabilité du titulaire principal

En tant que titulaire principal du compte de carte de crédit, je suis seul responsable envers la Banque de toutes les obligations prévues au contrat de carte de crédit. Par exemple, je suis seul responsable du paiement du solde du compte de la carte de crédit.

2. Conditions applicables à l'utilisateur autorisé

Je confirme que l'utilisateur autorisé :

- m'a autorisé à faire cette demande en son nom, et
- consent à la collecte, l'utilisation et la communication de ses renseignements personnels comme prévu à la *Politique de protection des renseignements personnels* disponible sur le bnc.ca.

3. Tableau d'exemples des frais de crédit calculés sur une période de 30 jours

| Taux d'intérêt annuel | Solde moyen | |
|-----------------------|-------------|----------|
| | 500 \$ | 3 000 \$ |
| 8,9 % | 3,66 \$ | 21,95 \$ |
| 12,9 % | 5,30 \$ | 31,81 \$ |
| 14,5 % | 5,96 \$ | 35,75 \$ |
| 20,99 % | 8,63 \$ | 51,76 \$ |
| 22,49 % | 9,24 \$ | 55,45 \$ |
| 25,99 % | 10,68 \$ | 64,08 \$ |
| 27,49 % | 11,30 \$ | 67,78 \$ |

4. Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements, je peux communiquer avec la Banque au **514 394-1427** ou sans frais au **1 888 622-2783** ou consulter le site Internet à bnc.ca/Mastercard.

DEMANDE D'ADHÉSION - NOUVELLE CARTE

Assurance paiement carte de crédit (APCC)

Remplir en lettres moulées et à l'encre noire

1. Renseignements personnels du titulaire principal

M. Mlle Mme

Prénom et nom

Date de naissance

Numéro de carte Banque Nationale existante du titulaire principal : 5258 _____

2. Admissibilité

Pour être admissible à l'APCC, au moment de l'entrée en vigueur, je dois être :

Plans Distinction, Régulier et Autonome : âgé de 18 à 64 ans ; et
domicilié au Canada ; et
titulaire principal d'une carte de crédit dont le compte est en règle.

Plan 65 + : âgé de 65 ans et plus ; et
domicilié au Canada ; et
titulaire principal d'une carte de crédit dont le compte est en règle.

3. Demande d'adhésion

Je choisis le plan de protection d'assurance suivant (cocher un plan) :

Les protections pour chaque plan sont détaillés à la page 5.

Plans pour clients âgés de 18 à 64 ans :

Plan Distinction
1,20 \$ par tranche de 100 \$

Plan Régulier
0,99 \$ par tranche de 100 \$

Plan Autonome
0,79 % par tranche de 100 \$

Plan pour clients âgés de 65 ans et plus :

Plan 65 +
0,69 \$ par tranche de 100 \$

Si cette demande d'adhésion à l'APCC est signée mais qu'aucun plan n'est coché, le plan Régulier ou le plan 65 + sera appliqué.

4. Conditions générales

4.1 Protection d'assurance

Je désire adhérer au plan de protection d'APCC choisi à la section 3. L'APCC peut, entre autres, rembourser en tout ou en partie mes paiements mensuels minimums ou le solde de mon compte de carte de crédit, selon le plan choisi et les protections décrites à la prochaine page.

L'APCC est facultative. Les protections d'assurances détaillées sont décrites au certificat d'assurance. En tant que titulaire principal du compte de carte de crédit, je comprends que je suis l'assuré de cette assurance.

La protection d'assurance est fournie par l'assureur : Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie. La prime d'assurance est facturée par l'assureur.

4.2 Partage de renseignements avec l'assureur

J'autorise la Banque à partager avec l'assureur les renseignements qu'elle détient sur moi et qui sont pertinents pour :

- cette demande,
- ma protection d'assurance, et
- l'administration de ma protection d'assurance.

4.3 Début de l'assurance et paiement de la prime

L'APCC débutera le 1^{er} jour du mois suivant l'adhésion. La première prime sera portée à mon relevé mensuel de carte de crédit suivant l'entrée en vigueur, et sera calculée selon les conditions du plan choisi.

J'autorise l'assureur à porter à mon compte de carte de crédit chaque mois le montant de ma prime d'assurance. Si le solde de mon compte à mon relevé mensuel est de zéro, aucune prime ne sera payable mais la protection d'assurance demeurera en vigueur.

4.4 Annulation de l'APCC

4.4.1 Dans les 30 jours de l'adhésion

Si j'annule l'APCC dans les 30 jours de la signature de cette demande, les primes payées me seront remboursées. L'assurance sera alors considérée comme n'ayant jamais été en vigueur.

4.4.2 En tout temps

Les événements qui peuvent mettre fin à ma protection d'assurance sont décrits au sommaire et au certificat d'assurance.

Je peux également annuler l'APCC en tout temps en communiquant avec l'assureur au 1 877 871-7500 ou en lui transmettant une demande d'annulation comme prévu au sommaire et au certificat d'assurance. L'annulation prendra effet le premier jour du mois qui suit la date de ma demande d'annulation. Aucune prime ne me sera facturée pour la période de relevé en cours au moment de ma demande d'annulation.

Par exemple : J'ai adhéré à l'APCC et ma première prime a été portée sur mon relevé pour la période du 10 janvier au 9 février. Si je demande d'annuler l'APCC le 15 mai, je serai couvert jusqu'au 31 mai, mais aucune prime ne sera portée à mon relevé pour la période du mois de mai.

4.5 Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus de renseignements ou faire une demande de réclamation, je peux communiquer avec l'assureur au 1 877 871-7500. L'APCC est assujettie à des restrictions et exclusions décrites au certificat d'assurance. Les conditions complètes de la protection d'assurance sont décrites au certificat d'assurance qui me sera transmis pour examen et qui est également disponible en tout temps au <https://www.bnc.ca/particuliers/cartes-credit-mastercard/assurance-paiement.html>.

Important : la Fiche de renseignements AMF (Qc seulement) et le sommaire (selon la province), doivent m'être remis au moment de l'offre du produit d'assurance et sont aussi disponibles en tout temps à l'adresse <https://www.bnc.ca/particuliers/cartes-credit-mastercard/assurance-paiement.html>. Je vais également les recevoir par la poste.

5. Signature

En signant cette demande, je :

- déclare que je souhaite adhérer à l'APCC selon le plan choisi à la section 3 ;
- reconnais avoir lu et pris connaissance des renseignements présentés dans cette demande d'adhésion, dans le sommaire qui correspond au plan choisi et à ma province de résidence et dans la fiche de renseignements de l'AMF (si je réside dans la province de Québec) qui m'ont été remis ;
- choisis le plan d'APCC qui répond le mieux à ma situation et à mes besoins financiers ;
- confirme que les renseignements communiqués sont véridiques et exacts.

X

Signature du titulaire principal

Date

6. Détails des plans

| | Plan Distinction | | Plan Régulier | | Plan Autonome | | Plan 65 + |
|--|--|--------------------|--|--------------------|--|--------------------|-----------------------------------|
| Âge – Admissibilité à l'adhésion | 18 à 64 ans | | | | | | 65 ans et plus |
| Taux de primes par tranche de 100 \$ de solde à régler sur le compte de carte de crédit, à la date du relevé mensuel | 1,20 \$ plus taxes applicables | | 0,99 \$ plus taxes applicables | | 0,79 \$ plus taxes applicables | | 0,69 \$ plus taxes applicables |
| Protections et prestations payables | | | | | | | |
| Décès | Max. 25 000 \$ | Max 10 000 \$ | Max. 10 000 \$ | Max 10 000 \$ | Max. 10 000 \$ | Max 10 000 \$ | Max. 10 000 \$ |
| Fin de protection en fonction de l'âge | Jusqu'à 71 ans | De 71 à 80 ans | Jusqu'à 71 ans | De 71 à 80 ans | Jusqu'à 71 ans | De 71 à 80 ans | 80 ans |
| Décès accidentel | Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit | Max. 10 000 \$ | Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit | Max. 10 000 \$ | Max. : le moindre entre 50 000 \$ ou la limite autorisée de la carte de crédit | Max. 10 000 \$ | Max. 10 000 \$ |
| Fin de protection en fonction de l'âge | Jusqu'à 71 ans | Sans égard à l'âge | Jusqu'à 71 ans | Sans égard à l'âge | Jusqu'à 71 ans | Sans égard à l'âge | Sans égard à l'âge |
| Diagnostic de maladies graves | Max. 25 000 \$ | | Non couvert | | Non couvert | | Non couvert |
| Fin de protection en fonction de l'âge | 71 ans | | | | | | |
| 1 ^{er} diagnostic de cancer | Non couvert | | Max. 10 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | Non couvert |
| Fin de protection en fonction de l'âge | | | 71 ans | | 71 ans | | |
| Mutilation accidentelle | Max. 25 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | Non couvert |
| Fin de protection en fonction de l'âge | 71 ans | | 71 ans | | 71 ans | | |
| Invalidité | 20 % du capital assuré | | 10 % du capital assuré | | 10 % du capital assuré | | Non couvert |
| Paiement mensuel : le plus élevé entre 10 \$ et : | Max. 25 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | |
| Fin de protection en fonction de l'âge | 71 ans | | 71 ans | | 71 ans | | |
| Perte involontaire d'emploi | 20 % du capital assuré | | 10 % du capital assuré | | Non couvert | | Non couvert |
| Paiement mensuel : le plus élevé entre 10 \$ et : | Max. 25 000 \$ | | Max. 10 000 \$ | | | | |
| Fin de protection en fonction de l'âge | 65 ans | | 65 ans | | | | |
| Événements de vie | 100 \$ par événement | | Non couvert | | Non couvert | | Non couvert |
| Fin de protection en fonction de l'âge | Max. 1 événement / année | | | | | | |
| | 71 ans | | | | | | |

7. Réserve à la Banque

Je certifie avoir remis le sommaire selon la province de résidence et la fiche de renseignements AMF (Québec seulement), selon le choix de protection du client.

Numéro d'employé

Prénom et nom du conseiller

Transit